

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/11/2025 - 70145 - 2014 B 04338 - 802 740 290 - PIERRE ETOILE
PARTICIPATIONS

20145



PHILÉO
ARTAUD • SEREGEC

SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

43 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

SIREN : 802740290

copie certifiée
conforme
à l'original

COMPTES ANNUELS

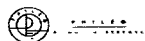
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SEREGEC EXPERTISE

Avenue de la Ferte Milon Impasse des Sablons
02600 VILLERS COTTERETS

Tel : 0323961497 - Fax : 0323964006

contact@seregec.fr



Sommaire

RAPPORT

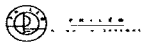
Rapport de l'expert-comptable	3
-------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Comptes de Résultat	6
Détails	7

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	10
----------------------------------	----



Aux termes de la mission de participation à l'établissement des comptes annuels qui nous a été confié par PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS nous déclarons que les comptes annuels se rapportant à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise.

Nos travaux - qui ne constituent pas un audit - ont été conduits en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19/09/1945 régissant l'Ordre des experts comptables et en appliquant les diligences de la mission de présentation définie par cet Ordre.

**Fait à VILLERS COTTERETS
Le mardi 13 mai 2025**

Société d'Expertise
de Révision et de Gestion
SEREGEC
Avenue de la Forêt Milon - BP 131
02603 VILLERS COTTERETS Cedex
Tél : 03 23 96 14 97
S Capital de 60000 E
SIRET : 516 560 00039 - APE : 7410

**SEREGEC EXPERTISE
Société d'expertise comptable**

Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort dépr	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 150,00		2 150,00	2 350,00
Créances rattachées à des participations	379 285,78		379 285,78	533 076,86
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	39,00		39,00	39,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	381 474,78	0,00	381 474,78	535 465,86
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres	92 201,00		92 201,00	9 440,00
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	34 970,30		34 970,30	73 134,90
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 171,30	0,00	127 171,30	82 574,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	508 646,08	0,00	508 646,08	618 040,76

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500,00	500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	479,97	3 829,15
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	220 215,81	154 650,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	226 195,78	163 979,97
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	279 720,76	451 320,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 729,54	2 740,29
Dettes sociales		
Dettes fiscales		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	282 450,30	454 060,79
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	508 646,08	618 040,76

Compte de résultat

	31/12/2024		31/12/2023		Ecart	% Ecart
	Net	% C.A.	Net	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
	0,00		0,00		0,00	
CONSOMMATION						
Achats de marchandises						
Variations de stocks (marchandises)						
Matières premières et autres approv.						
Variation de stocks (mat. prem.)						
Autres achats et charges externes	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
	0,00		0,00		0,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 661,34	0,00	-3 866,77	0,00	205,43	-5,31
Opérations en commun	0,00		0,00		0,00	
Produits financiers	288 239,53		294 572,45		-6 332,92	-2,15
Charges financières	27 682,42		8 322,35		19 360,07	232,63
RESULTAT FINANCIER	260 557,11	0,00	286 250,10	0,00	-25 692,99	-8,98
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	256 895,77	0,00	282 383,33	0,00	-25 487,56	-9,03
Produits exceptionnels			69,49		-69,49	-100,00
Charges exceptionnelles	704,96		346,00		358,96	103,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-704,96	0,00	-276,51	0,00	-428,45	154,95
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	35 975,00		127 456,00		-91 481,00	-71,77
BENEFICE	220 215,81	0,00	154 650,82	0,00	65 564,99	42,40
Y compris						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

Détail du bilan actif

	Brut	Amort. dépr.	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	2 150,00		2 150,00	2 350,00
<i>Titres de participation</i>	2 150,00		2 150,00	2 350,00
Créances rattachées à des participations	379 285,78		379 285,78	533 076,86
<i>Créances sur participation</i>	379 285,78		379 285,78	533 076,86
Autres	39,00		39,00	39,00
<i>Depot et caution</i>	39,00		39,00	39,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	381 474,78	0,00	381 474,78	535 465,86
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres	92 201,00		92 201,00	9 440,00
<i>Etatimpo sur les socie</i>	92 201,00		92 201,00	9 440,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	34 970,30		34 970,30	73 134,90
<i>Banque populaire</i>	34 970,30		34 970,30	73 134,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 171,30	0,00	127 171,30	82 574,90
TOTAL GENERAL	508 646,08	0,00	508 646,08	618 040,76

Détail du bilan passif

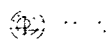
	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	5 000,00
Capital social	5 000,00	5 000,00
Réserves		
Réserve Légale	500,00	500,00
Reserve legale	500,00	500,00
Report à nouveau	479,97	3 829,15
Report a nouveau	479,97	3 829,15
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	220 215,81	154 650,82
TOTAL CAPITAUX PROPRES	226 195,78	163 979,97
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts et dettes financières diverses	279 720,76	451 320,50
Dettes sur participation	273 153,38	271 998,15
Cc pierre etoile		103 818,21
Cc olcapi		37 752,07
Cc jo2liad		37 752,07
Associés - intérêts courus	6 567,38	
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 729,54	2 740,29
Frs charges a payer	2 729,54	2 740,29
TOTAL DETTES	282 450,30	454 060,79
TOTAL PASSIF	508 646,08	618 040,76

Détail du compte de résultat

	31/12/2024		31/12/2023		Ecart	% Ecart
	Net	% C.A.	Net	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
	0,00		0,00		0,00	
CONSOMMATION						
Autres achats et charges externes	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
Honoraires	2 520,00		2 640,00		-120,00	-4,55
Frais actes contentieux	44,50		45,02		-0,52	-1,16
Frais de banque	1 096,84		1 181,75		-84,91	-7,19
	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
CHARGES						
	0,00		0,00		0,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 661,34	0,00	-3 866,77	0,00	205,43	-5,31
Produits financiers	288 239,53		294 572,45		-6 332,92	-2,15
Produits sur participations	288 239,53		294 572,45		-6 332,92	-2,15
Charges financières	27 682,42		8 322,35		19 360,07	232,63
Pertes participations	21 115,04		0,00		21 115,04	100,00
Interets compte courant	6 567,38		8 322,35		-1 754,97	-21,09
RESULTAT FINANCIER	260 557,11	0,00	286 250,10	0,00	-25 692,99	-8,98
RESULTAT COURANT	256 895,77	0,00	282 383,33	0,00	-25 487,56	-9,03
Produits exceptionnels			69,49		-69,49	-100,00
Produits exceptionnels	0,00		69,49		-69,49	-100,00
Charges exceptionnelles	704,96		346,00		358,96	103,75
Charges exceptionnelles	704,96		346,00		358,96	103,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-704,96	0,00	-276,51	0,00	-428,45	154,95
Impôts sur les bénéfices	35 975,00		127 456,00		-91 481,00	-71,77
Impot sur les societes	35 975,00		127 456,00		-91 481,00	-71,77
BENEFICE	220 215,81	0,00	154 650,82	0,00	65 564,99	42,40

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2024		31/12/2023		Ecart	% Ecart
	Net	% C A	Net	% C A		
CHIFFRE D'AFFAIRES		100,00		100,00		
+ Ventes de marchandises						
- Achats des marchandises vendues						
Marge commerciale / Achats	0		0		0	0,00
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	0		0		0	0,00
- Achats de mat. prem. et approv.						
- Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	0		0		0	0,00
MARGE BRUTE GLOBALE	0		0		0	0,00
- Autres achats + charges externes	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
VALEUR AJOUTÉE	-3 661,34		-3 866,77		205,43	-5,31
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, versements assim.						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
- Rémunération de l'exploitant						
- Charges de l'exploitant						
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-3 661,34		-3 866,77		205,43	-5,31
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises sur amort. et provisions						
- Amortissements et provisions						
+ Transferts de charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 661,34		-3 866,77		205,43	-5,31
+ Opérations en commun						
+ Produits financiers	288 239,53		294 572,45		-6 332,92	-2,15
- Charges financières	27 682,42		8 322,35		19 360,07	232,63
+ Transferts de charges						
RESULTAT COURANT	256 895,77		282 383,33		-25 487,56	-9,03
+ Produits exceptionnels			69,49		-69,49	-100,00
- Charges exceptionnelles	704,96		346,00		358,96	103,75
+ Transferts de charges						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-704,96		-276,51		-428,45	154,95
- Impôts sur les bénéfices	35 975,00		127 456,00		-91 481,00	-71,77
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	220 215,81		154 650,82		65 564,99	42,40



*SAS PIERRE ETOILE
PARTICIPATIONS*

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe aux comptes annuels

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-07 relatif au Plan Général Comptable, modifiant le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2018 et publié au journal officiel en date du 30 décembre 2018, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Titres immobilisés (PCG Art.831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées (PCG Art.831-2 7°)

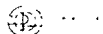
Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et dettes

Les créances, dont les créances clients, et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



NOTES SUR LE BILAN

Actif :

- Actif immobilisé

Voir Tableau n° 2054 et n° 2055 de la liasse fiscale qui sont joints à cette annexe.

- Créances

Se reporter au Tableau N°2057 de la liasse fiscale

Passif :

- Capital social

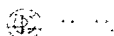
Le capital social n'est composé que d'actions ordinaires.

- Dettes

Voir Tableau N°2057 de la liasse fiscale jointe

Charges et produits exceptionnels :

Voir Tableau N°2053 de la liasse fiscale jointe.



Détail des Filiales et des Participations

Dénomination de l'entreprise	SIREN	Adresse	Capital	% détention	Chiffre d'affaire 2024	RESULTAT COMPTABLE 2024
Sèvres 114 Grande Rue	809817661	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	444 877,00 €	45 377,46 €
73 Avenue de Robinson	810885764	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- € -	1 380,26 €
MONTREUIL PESNON-RESISTANCE	814029567	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- € -	112 927,00 €
MONTIGNY STEPHENSON 2	818866022	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- € -	25 868,00 €
VARENNES JARCY	824495071	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	10,00 %	- € -	6 548,00 €
Antony Mounié Parc Bourdeau	830424388	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	10,00 %	29 332,00 €	57 016,14 €
Le Plessis Edmond About	831686993	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	15,00 %	1 091 000,00 €	95 104,58 €
LE PRE-SAINT-GERVAIS	832242705	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- € -	6 687,00 €
LE PLESSIS TREVISSE	832242325	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	-	11 892,00 €
VOISIN LE PARC	880836150	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	10 000 €	6,00 %	45 923 598,00 €	2 902 929,00 €

Détail des charges à payer

Libellé	Montant
Honoraires CAC 2024	2 520,00 €
AGIOS T4 2024	209,54 €
INTERETS COURUS CCA	6567,38 €
Total	9 296,92 €

SEREGEC EXPERTISE

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

**43 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 - ISSY LES MOULINEAUX**

**Exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

Liasses fiscales

**SEREGEC EXPERTISE
Avenue de la Ferte Milon - Impasse des Sablons - 02600 - VILLERS COTTERETS
Tel : 0323961497 - Fax : 0323964006**

révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

43 rue Camille Desmoulins

92130 ISSY LES MOULINEAUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/12/2024

copie certifiée
conforme
à l'original



Signé par Betty Ramon
Le 23/06/2025

ID tx wE8yA4VG4w0b

révision conseil audit expertise

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 13 Juin 2025.

Le Commissaire aux comptes
REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, représenté par
Betty RAMON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. RAMON', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort dépr	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 150,00		2 150,00	2 350,00
Créances rattachées à des participations	379 285,78		379 285,78	533 076,86
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	39,00		39,00	39,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	381 474,78	0,00	381 474,78	535 465,86
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés				
Autres	92 201,00		92 201,00	9 440,00
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	34 970,30		34 970,30	73 134,90
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 171,30	0,00	127 171,30	82 574,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	508 646,08	0,00	508 646,08	618 040,76

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500,00	500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	479,97	3 829,15
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	220 215,81	154 650,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	226 195,78	163 979,97
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	279 720,76	451 320,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 729,54	2 740,29
Dettes sociales		
Dettes fiscales		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	282 450,30	454 060,79
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	508 646,08	618 040,76

Compte de résultat

	31/12/2024		31/12/2023		Ecart	% Ecart
	Net	% C A	Net	% C A		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
	0,00		0,00		0,00	
CONSOMMATION						
Achats de marchandises						
Variations de stocks (marchandises)						
Matières premières et autres approv.						
Variation de stocks (mat. prem.)						
Autres achats et charges externes	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
	3 661,34		3 866,77		-205,43	-5,31
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
	0,00		0,00		0,00	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 661,34	0,00	-3 866,77	0,00	205,43	-5,31
Opérations en commun	0,00		0,00		0,00	
Produits financiers	288 239,53		294 572,45		-6 332,92	-2,15
Charges financières	27 682,42		8 322,35		19 360,07	232,63
RESULTAT FINANCIER	260 557,11	0,00	286 250,10	0,00	-25 692,99	-8,98
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	256 895,77	0,00	282 383,33	0,00	-25 487,56	-9,03
Produits exceptionnels			69,49		-69,49	-100,00
Charges exceptionnelles	704,96		346,00		358,96	103,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-704,96	0,00	-276,51	0,00	-428,45	154,95
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	35 975,00		127 456,00		-91 481,00	-71,77
BENEFICE	220 215,81	0,00	154 650,82	0,00	65 564,99	42,40
Y compris						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

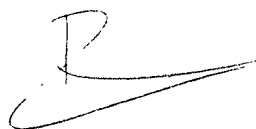
Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

Conventions intervenues depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Fait à PARIS, le 13 Juin 2025.

Le Commissaire aux comptes
REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, représenté
par *Betty RAMON*



PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
802 740 290 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE

31 DECEMBRE 2024

copie certifiée
conforme
à l'original

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 29 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice s'est soldé par un bénéfice de 220.215,81 euros contre un bénéfice de 154.650,82 euros pour l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

MV

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce), nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Pour les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, *Néant*
- Pour les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice. *Néant*

Toutefois, la Société n'étant pas concernée par ces dispositions, nous n'avons pas reproduit de tableaux conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions de la Société indiquent des résultats bénéficiaires pour les deux prochains exercices.

Etant précisé qu'à l'avenir la Société ne prendra plus aucune participation dans des sociétés opérationnelles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- . le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 0 euro ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euro ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3.661 euros (contre 3.867 euros au titre de l'exercice précédent) ;

Le résultat d'exploitation ressort à – 3.661 euros (contre – 3.867 euros au titre de l'exercice précédent) ;

Compte tenu d'un résultat financier de 260.557 euros (286.250 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 256.896 euros (contre 282.383 euros au titre de l'exercice précédent).

Après pris en compte du résultat exceptionnel de – 705 euros (contre – 277 euros au titre de l'exercice précédent), et d'un impôt sur les sociétés de 35.975 euros (contre 127.456 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 220.215,81 euros (contre un bénéfice de 154.650,82 euros au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 508.646 euros (contre 618.041 euros pour



l'exercice précédent).

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 220.215,81 euros de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau »	215,81 euros
qui sera créditeur de 695,78 euros après affectation	
- à titre de dividendes	220.000,00 euros
Soit, un résultat de	220.215,81 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global
2021	2.000.000 €
2022	580.000 €
2023	158.000 €

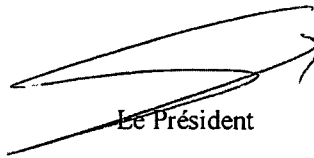
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.



CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, overlapping strokes that form a unique, abstract shape.

Le Président

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée

au capital de 5.000 €

Siège social : 43 rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

802 740 290 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

*copie certifiée
conforme
à l'original*

ANNUELLE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six juin, à onze heures trente heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier en date du 10 juin 2025.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Marc GEDOUX préside la séance en sa qualité de Directeur Général de PIERRE ETOILE, elle-même Présidente de la Société.

La société REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 5.000 actions, sur les 5.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 8 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

M

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 220.215,81 euros de la manière suivante :

- au compte « Report à nouveau »	215,81 euros
qui sera créateur de 695,78 euros après affectation	
- à titre de dividendes	220.000,00 euros
Soit, un résultat de	220.215,81 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 44 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juillet 2025.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

nl

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global
2021	2.000.000 €
2022	580.000 €
2023	158.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à douze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

